

Madame, Monsieur, Cher-e-s ami-e-s Génovéfain-e-s,

Depuis les annonces du Premier Ministre le 28 avril dernier, la Municipalité et les services de la ville se sont fortement mobilisés pour accompagner le déconfinement du 11 mai prochain avec la mise en place de mesures exceptionnelles pour les habitants, pour nos commerces, pour nos écoles et nos services publics

Ce plan de déconfinement municipal, décliné dans ce document, a été élaboré par la ville, en lien étroit avec nos différents partenaires, notamment les services préfectoraux et l'Education nationale.

Distribution de 40 000 masques « grand public » à tous les Génovéfains, réouverture progressive des écoles, adaptation des services publics municipaux, soutien à nos commerçants, à nos entreprises et nos associations, mise en œuvre de mesures solidaires pour les personnes les plus fragiles... Vous trouverez dans ce document tous les éléments pratiques et utiles pour aborder ce déconfinement le plus sereinement possible.

Je souhaite remercier tous les agents de la ville qui ont travaillé, aux côtés des élus municipaux, pour mettre en place ce plan de déconfinement, notamment pour les enfants qui reprendront pour certains le chemin d'une école bien particulière, et qui se sont mobilisés fortement pour les Génovéfains durant toute la période de confinement.

Grâce à leur engagement, nous avons pu assurer la continuité du service public, indispensable à notre vie quotidienne et mettre en place un grand nombre d'actions à destination des Génovéfains.

La création d'une cellule de crise Seniors a permis de recenser 4514 retraités afin de répondre à leurs besoins, à leurs attentes du quotidien, prendre simplement de leurs nouvelles et ainsi lutter contre leur isolement. Toutes les personnes isolées ou vulnérables ont pu alors être rappelées par le CCAS ou les agents municipaux volontaires, de façon régulière et un dispositif de solidarité a été mis en place avec le CCAS et la CROIX ROUGE pour la livraison de courses à domicile, la récupération de médicaments, la mise en œuvre de la téléassistance ou encore la livraison de repas à domicile dont le service a été étendu pour faire face à la crise et à la nécessité de confinement et de protection de nos aînés.

D'autre part, des agents municipaux et des élus ont assuré le relais des bénévoles de l'épicerie sociale l'Escale afin de maintenir les distributions alimentaires dont certains Génovéfains ont, plus que jamais, eu besoin en cette période.

Je veux remercier également l'ensemble des Génovéfains qui sont venus généreusement nous prêter main forte dans cette période exceptionnelle et qui se sont portés volontaires pour participer à ces actions de solidarité (courses, livraisons, transports pour rdv médicaux, hébergements pour soignants, fabrications de visières de protection, écoute psychologique, aide éducative...).











Les services municipaux mobilisés pendant la crise.

La solidarité, c'est aussi permettre au personnel soignant de faire son travail dans les meilleures conditions. Ainsi, la Ville, avec la Région, a distribué plus de 18 000 masques chirurgicaux, plusieurs milliers de gants et du gel hydroalcoolique dans les cabinets de nos médecins généralistes, de nos infirmières, de nos sages-femmes, dans nos pharmacies, nos commerces, nos EHPAD ou encore pour les secouristes installés à la Piscine d'En Face durant la crise. Lundi 11 mai, plus 16 000 masques chirurgicaux seront encore distribués aux cabinets paramédicaux et commerces qui rouvrent.

Par ailleurs, un service de garde, parfois le week-end et les jours fériés lorsque cela est nécessaire, a été mis en place depuis le début du confinement pour les enfants des personnels soignants et de tous les personnels mobilisés à la gestion de crise. Nos héros du quotidien. Aussi, une cellule de crise « commerçants, artisans et entreprises » a également été créée pour accompagner les 800 commerçants, artisans et entreprises de Sainte-Geneviève dans la crise inédite qu'ils ont traversée. Les renseigner, les soutenir, et, au

besoin, les guider dans leur démarche vers les dispositifs d'aides mis en place au niveau national. En complément, Cœur d'Essonne Agglomération abondera un fonds régional pour soutenir nos commerces et TPE qui rencontreraient des difficultés.

Je veux également adresser des remerciements particuliers notre service municipal de soins infirmiers à domicile (SSIAD) qui est en première ligne auprès des Génovéfains malades mais aussi la Police municipale qui, en lien avec la Police Nationale, a contribué à faire respecter les règles du confinement.

Dans ce contexte inédit, chaque Génovéfaine, chaque Génovéfain, a été contraint durant deux mois de faire preuve d'une grande capacité d'adaptation dans sa vie quotidienne, dans sa vie famide manière très progressive et il faudra encore attendre quelques temps avant de retrouver ces moments d'échanges collectifs et de convivialité qui animent notre quotidien d'ordinaire.

Alors prenons collectivement soin de nous, adoptons ces comportements et gestes simples qui protègent et retrouvons-nous nombreux et en bonne santé une fois que le virus sera vaincu.

Dans l'attente de cette perspective heureuse, vous pouvez compter sur mon engagement plein et entier, ainsi que celui de la Municipalité, à vos côtés, pour faire face à cette crise dans les meilleures conditions et tout mettre en œuvre pour continuer à faire vivre la solidarité et agir pour la santé des Génovéfains. La réussite de ce plan de déconfinement progressif dépendra de l'engagement responsable de chacun d'entre nous.

Vous pouvez compter sur notre entière détermination pour y parvenir. Je sais aussi pouvoir compter sur vous.

ciaux. D'une grande responsabili-té aussi. Le 11 mai laviere

Frédéric PETITTA Maire de Sainte-Geneviève-des-Bois

RÉOUVERTURE DES ÉCOLES ET DES CRÈCHES

UNE RENTRÉE PROGRESSIVE POUR LES ÉLÉMENTAIRES DÈS JEUDI 14 MAI ET UNE RENTRÉE REPORTÉE POUR LES MATERNELLES ET LES CRÈCHES COLLECTIVES.





Le 28 avril, le Premier Ministre a annoncé une réouverture très progressive des écoles sur la base du volontariat des familles, une rentrée conditionnée à l'application d'un protocole sanitaire strict et à la limitation des effectifs dans les classes.

Ainsi, un travail partagé entre les services de la ville et ceux de l'Education nationale a été engagé pour travailler à une mise en application opérationnelle du protocole sanitaire dès le retour des enfants à l'école, le jeudi 14 mai :

- Aménagement des salles de classes pour garantir les règles de distanciation physique, mise à disposition du gel hydroalcoolique dans chaque école,
- Mise en place de plan de circulation dans les établissements afin d'éviter que les publics ne se croisent, organisation du protocole de nettoyage et de désinfection des locaux (largement amplifié) avec un nettoyage et une désinfection des sols, des tables et des chaises une fois par jour. Un nettoyage et une désinfection plusieurs fois par jour des espaces de passage et des points de contacts (toilettes, lavabos,

robinets, chasses d'eau, loquets, interrupteurs, poignées de porte et de fenêtre).

Le port d'un masque « grand public » est obligatoire pour les personnels dans toutes les situations où les règles de distanciation risquent de ne pas être respectées. Il est recommandé dans toutes les autres situations.

Retrouvez l'intégralité du protocole sanitaire et le courrier envoyé aux parents des élèves des écoles élémentaires sur www.sgdb91.com



LA RENTRÉE EN PRATIQUE DANS LES ÉCOLES ÉLÉMENTAIRES

Date de reprise : Jeudi 14 mai Nombre d'élèves par classe : 10 à 15 enfants

L'accueil des enfants s'organisera de manière alternée : un groupe d'enfants du 14 au 22 mai et un autre groupe d'enfants du 25 au 29 mai (semaine A et semaine B).

Les récréations : Elles s'organiseront de façon échelonnée par groupe d'élèves afin de limiter les flux et les brassages entre les groupes.

La restauration scolaire: La ville proposera une offre de restauration scolaire (sous forme de pique-nique au moins la première semaine) dans les salles de classe pour éviter le brassage, soit dans une partie du réfectoire par alternance. Ils seront encadrés par du personnel communal.

L'accueil périscolaire: Il n'y aura pas d'accueil périscolaire le matin car le temps consacré au ménage et à la désinfection des locaux doit être allongé pour respecter le protocole sanitaire. La rentrée des classes aura lieu à partir de 8h30 et de façon échelonnée par les équipes enseignantes. L'accueil du soir sera assuré aux horaires habituels (16h30-18h ou 19h), dans les salles de classe, encadré par du personnel municipal. Il n'y aura pas d'études surveillées.

Les accueils de loisirs du mercredi : Pour les enfants qui retournent à l'école, un accueil le mercredi est possible (8h-18h). Il s'organisera dans chaque école afin d'éviter le brassage des enfants.

POURQUOI LES ÉCOLES MATERNELLES ET LES STRUCTURES **COLLECTIVES DE LA PETITE ENFANCE NE ROUVRIRONT PAS LE 14 MAI?**

La complexité de mise en œuvre des règles du protocole sanitaire pour les très jeunes enfants a conduit la ville à faire le choix de ne pas rouvrir, pour le moment, les écoles maternelles et les structures collectives de la petite enfance :

- L'application des gestes barrière et de la distanciation physique parait très complexe à faire comprendre et à faire appliquer à des jeunes enfants.
- L'impact de ces nouvelles règles sur l'environnement social à l'école n'est pas en mesure de garantir la sécurité affective des très jeunes enfants (distanciation physique, nécessité de proscrire l'échanges de jouets ou objets...).
- Le nettoyage et la désinfection des classes et des locaux des écoles maternelles demande davantage de temps au regard des nombreux équipements des salles en jouets et objets divers quand, dans le même temps, le personnel d'entretien sera réduit au vu du nombre d'agents qui ne reprendront pas le travail, étant classés « personnes à risque ».

PROFESSIONS PRIORITAIRES: LE SERVICE D'ACCUEIL **EST MAINTENU**

Comme depuis le début du confinement, un service inconditionnel d'accueil est assuré par la ville pour les enfants dont les parents assurent des missions considérées comme prioritaires dans le contexte de crise sanitaire.

Cet accueil aura lieu dans les écoles maternelles la Boële et Youri Gagarine de 7h30 à 19h. Pour les enfants des structures petite enfance l'accueil aura lieu chez une assistante maternelle de la crèche familiale de 7h30 à 19h.



LA POLICE MUNICIPALE

AUX CÔTES DES GÉNOVÉFAINS ET DE LA POLICE NATIONALE POUR FAIRE RESPECTER LES RÈGLES DU DÉCONFINEMENT PROGRESSIF

A partir du 11 mai, les Génovéfains pourront de nouveau librement se déplacer. Afin d'éviter toute prise de risque alors que le virus circule encore activement dans le département de l'Essonne, les gestes barrières et les règles de distanciation seront les règles indispensables de notre quotidien. Il s'agit de la responsabilité de chacun.

En cette période de déconfinement, et dès le 11 mai, la Police Municipale sera dès plus vigilantes quant au respect des règles de distanciation dans l'espace public. La réouverture des commerces (en cœur de ville comme à la Croix Blanche), la hausse de fréquentation à la gare RER et dans les transports en commun, les possibles fortes affluences

devant les supermarchés ou le bureau de poste, ou encore le respect de la fermeture des parcs et jardins, sont autant de points de vigilance dont la Police Municipale se chargera en collaboration avec la Police Nationale.

Par ailleurs, nous vous conseillons de différer au maximum certains achats (ou coupes de cheveux) non essentiels. De nombreuses files d'attente vont probablement voir le jour, elles peuvent être génératrice de tensions, de troubles dans l'espace public mais aussi vectrices de transmission. Prudence donc et prenons rendezvous quand cela est possible.

Si besoin, n'hésitez pas à contacter la patrouille : 06 60 28 05 62



INFORMATION MUNICIPALE Livraison des masques « grand public »

Madame, Monsieur,

Il y a déjà 4 semaines, la Ville a commandé 40 000 masques « grand public » afin de les distribuer gratuitement à tous les Génovéfains de plus de 11 ans avant le déconfinement.

Malgré tous nos efforts et les engagements fermes que nous avions reçus de nos fournisseurs pour une livraison prévue initialement le 4 mai, nous avons appris vendredi soir à 23h que les masques prévus à la distribution ce week-end avec la lettre du Maire n'arrriveront que dans le courant de la semaine prochaine.

Dès réception de ces masques, un dispositif de distribution à l'ensemble des Génovéfains sera mis en place.

Dans cette attente, soyez assurés de la mobilisation pleine et entière de la Municipalité pour que la livraison intervienne le plus rapidement possible.

L'ACTION SOCIALE ET SOLIDAIRE

PLUS QUE JAMAIS NÉCESSAIRE EN PÉRIODE DE CRISE

A l'aune des répercussions sociaux-économiques qu'engendrera cette crise sanitaire sans précédent, la Ville a d'ores et déjà mis en place des dispositifs afin de ne laisser aucun Génovéfain sur le bord de la route.

Le CCAS poursuivra son action en direction des ménages particulièrement fragilisés économiquement afin de les soutenir et de leur permettre de faire valoir leurs droits sociaux et bénéficier des aides, y compris alimentaires, nécessitées par leur situation, en partenariat étroit avec l'Epicerie sociale, l'ESCALE.

Par ailleurs, la Ville a mobilisé l'ensemble des bailleurs sociaux de la ville qui se sont engagés dans la période pour accompagner les résidents du parc HLM de la commune, notamment par la mise en place d'un certain nombre de dispositifs (dispositif d'aide sur quittance, étalements des loyers au cas par cas, création d'une commission locale des impayés, demande auprès de la CAF d'étudier la possibilité de la réévaluation mensuelle des ressources).



Le CCAS pourra également être sollicité pour des demandes auprès du Fonds Solidarité Logement pour aider les ménages à faire face à leurs impayés locatifs.

Une attention particulière continuera d'être portée aux femmes victimes de violences, particulièrement exposées pendant cette période de confinement. Pour rappel, toute femme victime ou son entourage peut contacter le 3919, numéro d'écoute national.

Afin de soutenir économiquement le plus grand nombre, une nouvelle campagne d'inscription pour l'achat groupé de bois de chauffage et de fuel est également relancée dès ce mois de mai pour faire bénéficier des tarifs les plus avantageux possibles aux Génovéfains.

LA VILLE RESTERA MOBILISÉE POUR SES SÉNIORS



Souvent les plus touchés par le confinement car souvent éloignés de leurs familles et très exposés aux risques de contamination au virus, près de 4000 séniors génovéfains ont été accompagnés dans leur vie quotidienne.

Avec la mobilisation de 80 agents municipaux qui ont veillé à leur bien-être et leurs besoins quotidiens par un suivi, un lien s'est créé et perdurera au-delà du 11 Mai. Les mesures mises en place seront maintenues tant que la situation sanitaire ne leur permettra pas de reprendre une vie « normale » : portage de repas à domicile, accompagnement solidaire, téléassistance, fourniture de masques artisanaux, aide sociale.

Le CCAS et le service Animations Retraités seront plus que jamais mobilisés pour veiller sur nos ainés.

Un regard attentif sera porté à nos trois maisons de retraites qui ont dû faire face à une pénurie de matériel de protection en début de pandémie et qui ont été particulièrement touchées par le virus. La ville avait alors livré des masques et des solutions hydroalcooliques à deux d'entre elles qui étaient dans une situation critique.

Si la question de l'approvisionnement de matériels de protection semble à présent stabilisée, la Municipalité reste attentive au sort de ces Génovéfains très vulnérables.

ASSOCIATIONS

LE PÔLE ASSOCIATIF VOUS ACCOMPAGNE

Comme pendant le temps du confinement, le pôle associatif est là pour répondre à vos questions, et vous aiguille vers les dispositifs d'aides aux associations mis en place par le Ministère de l'Education et de la Jeunesse, et aussi par le Conseil Départemental. Un accueil téléphonique et par mail est assuré.

EN VILLE

UNE OPÉRATION DE DÉSINFECTION DU MOBILIER URBAIN ET DES MARCHÉS RÉALISÉE AU BON MOMENT



Depuis le mercredi 6 mai, et en vue du déconfinement, la Ville a lancé une opération de désinfection d'une partie du mobilier urbain selon les règles environnementales sur les 30 abris-bus et les poubelles de la commune. Un nettoyage complet des deux marchés de la Gare et du Donjon a également été réalisé pour leur réouverture.

COMMERCE LOCAL

SOUTENONS NOS COMMERCANTS QUI ONT TANT BESOIN DE NOUS



Si soutenir le commerce local et de proximité a toujours été une priorité pour la Municipalité, son ambition a pris tout son sens dans la période qui vient de s'écouler et dans celle qui s'annonce.

Avec la fermeture de nombreux commerces depuis le 17 mars, la ville avait fait le pari qu'un contact régulier et qu'une écoute attentive de ses commerçants seraient le signe d'un soutien efficace. Pour eux, de nombreuses actions ont été mises en place, en relais des dispositifs de l'Etat et des partenaires locaux comme l'Association des Commerçants et Artisans, et institutionnels.

Distribution de masques, aide à la communication des commerces ouverts auprès du grand public, lancement de la plateforme soutien-commercants-artisans.fr pour permettre l'achat de bon d'achats en prévente, kits de communication, autant de mesures d'accompagnement mises en place pendant la crise et qui se prolongeront pour la reprise avec le service Développement économique et Animations commerciales.

En complément, Cœur d'Essonne Agglomération va abonder un fonds régional en soutien aux commerces et TPE.

Et surtout, allons chez nos commerçants!

NOS MARCHÉS VONT POUVOIR ROUVRIR À COMPTER DU 16 MAI

Contrainte de fermer les deux marchés de la Gare et du Donjon pour des raisons de sécurité sanitaire, la ville a profité de la période de confinement pour organiser leur réouverture dans les meilleures conditions sanitaires.



Ainsi, cette réouverture ne concernera que les marchés du samedi et du dimanche car seuls les commerces alimentaires seront présents. Afin de pouvoir garantir les meilleures conditions sanitaires, une seule entrée et une seule sortie seront possibles dans les halles, où un agent municipal filtrera les allées et venues. Un autre agent sera posté à l'intérieur afin de faire respecter les règles de distanciation, une signalétique au sol sera mise en place. La Police Municipale sera également présente pour renforcer le dispositif.

ENSEMBLE, RÉUSSISSONS LE DÉCONFINEMENT. DES VIES EN DÉPENDENT

UN FONCTIONNEMENT DES SERVICES MUNICIPAUX ADAPTÉ AU DÉCONFINEMENT ET AUX MESURES SANITAIRES À COMPTER DU MARDI 12 MAI

Si la ville avait été contrainte de mettre en veille une partie de ses services d'accueil du public depuis le 17 mars, la période qui commence va devoir permettre aux Génovéfains de s'adresser aux services municipaux pour leurs affaires courantes tout en prenant de nouvelles habitudes.

Ainsi, partir du mardi 12 Mai, et afin de vous permettre de limiter vos déplacements, les services municipaux vous rouvriront leurs portes, mais uniquement sur rendez-vous. Accompagnés de mesures sanitaires strictes, les services seront ouverts le lundi, mardi, jeudi, vendredi de 8h45 à 12h et de 14h à 18h et le samedi matin de 9h à 12h.

ACCHEIL

Pour répondre à chaque demande, les services proposeront des dispositifs pour permettre la gestion à distance : par téléphone, mail ou courrier. Vous retrouverez le détail des procédures sur le site internet de la ville et dans les pages pratiques de ce document.

La reprise d'activité des services municipaux sera très encadrée d'un point de vue sanitaire avec des procédures très strictes et le télétravail est poursuivi quand les missions s'y prêtent.

Retrouvez toutes les procédures mises en place par les services pour vous répondre sans vous déplacer sur www.sqdb91.com

VOTRE DÉPLACEMENT EST-IL INDISPENSARI E 2

À PARTIR DU 11 MAI, LES SERVICES MUNICIPAUX VOUS RECOIVENT UNIQUEMENT SUR RENDEZ-VOUS.

> Lundi, mardi, jeudi et vendredi de 8h45 à 12h et de 14h à 18h

Samedi de 9h à 12h

(Uniquement pour les Affaires générales et le service Enfance/scolaire)

Pour prendre rendez-vous ou pour tout autre renseignement, contactez le 01 69 46 80 00.

LES NUMÉROS UTILES

POUR CONTACTER LES SERVICES ET PRENDRE RENDEZ-VOUS

ACCUEIL	01 69 46 80 00	accueil-annexe@sgdb91.com
AFFAIRES GÉNÉRALES	01 69 46 81 98	affaires-generales@sgdb91.com
ANIMATIONS RETRAITÉS	01 69 46 80 45 01 69 46 80 85	animations-retraites@sgdb91.com
CCAS	01 69 46 81 60	ccas@sgdb91.com
CMPP	01 69 16 02 51	cmpp@sgdb91.com
ENFANCE SCOLAIRE	01 69 46 80 77 80 78 / 80 79	enfance-scolaire@sgdb91.com
HABITAT	01 69 46 80 90	logement@sgdb91.com
PETITE ENFANCE	01 69 25 71 00	petite-enfance@sgdb91.com
PÔLE ASSOCIATIF	01 69 46 67 83	pole-associatif@sgdb91.com
POLICE MUNICIPALE	06 60 28 05 62	police-municipale@sgdb91.com
RÈGLEMENTATION COMMERCIALE	01 69 46 81 17	sabrina-foissard@sgdb91.com
SERVICE DE PORTAGE DE REPAS À DOMICILE	01 69 51 10 11	secretariat-ssiad@sgdb91.com
SERVICE DE SOINS INFIRMIERS À DOMICILE	01 69 51 10 11	secretariat-ssiad@sgdb91.com
SERVICE HYGIÈNE ET SÉCURITÉ	01 69 46 81 25 01 69 46 80 28	service-hygiene-securite@sgdb91.com
SERVICES TECHNIQUES	01 69 46 81 41	centre-technique-municipal@sgdb91.com
SPORTS	01 69 46 80 23	sports@sgdb91.com
URBANISME	01 69 46 81 90	urbanisme@sgdb91.com
DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE	01 69 51 83 78	Frederic-nef@sgdb91.com
CENTRE R. NOUREEV	01 60 16 03 11	centre-noureev@sgdb91.com
SALLE GÉRARD PHILIPE	01 60 15 14 77	serviceculturel@sgdb91.com
CŒUR D'ESSONNE AGGLOMÉRATION	01 69 72 18 00	
CABINET DU MAIRE	01 69 46 80 11	le-maire@sgdb91.com

PARUTION

RETROUVEZ
LE PROCHAIN
MAGAZINE
MUNICIPAL
«VOTRE VILLE»
DANS VOS BOÎTES
À LETTRES
MI-JUIN.



L'ensemble de ces dispositions est conditionné par la situation épidémique du département et du territoire national qui évolue chaque jour.



Ouvert 0







		de l'
VIE SOCIALE ET ACTIVITÉS	11 MAI	2 JUIN
Services Municipaux (horaires et conditions d'accueil particuliers)	ኟ	☒
Médiathèques et bibliothèques		<u>[1]</u>
Salles municipales	×	×
Salle Gérard Philipe et Centre R. Noureev	×	×
La Piscine d'en Face	X	×
Mariages et cérémonies (sauf urgences)	X	\odot
Lieux de cultes	X	\odot
Cérémonie funéraire < 20 personnes		\square
Cimetières (horaires particuliers)		\square
Rassemblements > 10 personnes	×	×
Événements > 5000 personnes	×	×
Parcs, jardins, bords de l'Orge, bois	×	[<u>!</u>]
Forêts		\square
Déchetterie de Sainte-Geneviève-des-Bois (fermée pour travaux)	×	×
SPORTS	11 MAI	2 JUIN
Sport individuel à l'extérieur : Tennis, golf (sous réserve de respecter les règles de distanciation sociale)	⊘	\(\rangle \)
Sport individuel à l'intérieur (gymnases, piscine)	X	\odot
Sports collectifs et de contact (liste établie par le ministère)	×	\odot
Sports collectifs professionnels (fin de la saison 2019/2020)	×	×
Complexe sportif Guy Môquet (tennis extérieur)		\square
Beursaut tir à l'arc	×	\odot
Stades et gymnases	×	\odot
Salles de sports	×	\odot
Espace nautique Cœur d'Essonne	×	\odot

TRANSPORTS ET DÉPLACEMENTS	11 MAI	2 JUIN
Déplacement dans l'espace public	$\overline{\mathbf{X}}$	$\mathbf{\nabla}$
Longue distance > de 100 km (limité aux motifs impérieux familiaux et professionnels. Attestation obligatoire)	$\mathbf{\Sigma}$	\odot
Transports en commun urbain (offre maximale en heure de pointe, réservé aux déplacements domicile-travail, scolaires et rendez-vous médicaux. Masque obligatoire)	Ø	₩
Transports inter-régionaux (offre réduite : réservé aux motifs impérieux professionnels et familiaux. Masque obligatoire)	lacktriangledown	lacktriangledown
Transport en communs (masque obligatoire)	$\overline{\mathbf{Z}}$	$\overline{\mathbf{S}}$
Avions (offre réduite : réservé aux motifs impérieux profes- sionnels et familiaux. Masque obligatoire)		lacksquare
Taxis / VTC (limitation du nombre de passagers. Masque obligatoire en l'absence de protection chauffeur/passager)		
COMMERCES	11 MAI	2 JUIN
Commerces (hors marchés en plein air, bars, restaurants) et centres commerciaux < de 40 000 m2 (respect des règles sanitaires et organisationnelles, possibilité de fermeture en cas de non-respect. Masque recommandé pour les personnels et les clients).	~	\times
Epicerie et supérettes (maintien des horaires restreint de fermeture par arrêté préfectoral : de 20h30 à 6h)	∑	Ø
Halles des marchés (respect des règles sanitaires et organisationnelles. Possibilité de fermeture par le Préfet. Ouverture le samedi et le dimanche uniquement)		lacktriangledown
Coiffeurs, instituts de beauté (sous réserve du respect des guides sanitaires)	lacktriangledown	Ø
Bars, cafés, restaurants	×	\odot
Croix Blanche (respect des règles sanitaires et organisationnelles)	Ø	☑
<u> </u>		
ÉCOLES ET CRÈCHES	11 MAI	2 JUIN
Crèches collectives et RAM (l'accueil prioritaire est maintenu)	×	×
Crèche familiale	\square	$\overline{\mathbf{Z}}$
Maternelles (l'accueil prioritaire est maintenu)	×	[!]
Élémentaires	ouverture le 14 mai	lacksquare
Collèges	×	
Lycées	×	[1]